

CONSEIL DU 22 MAI 2024

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Rapporteur : Hikmat CHAHINE

GRAND DAX
COOPERATION

Accusé de réception en préfecture
040-24400675-20240522-20240522-161-BF
Date de réception préfecture : 28/05/2024

Les résultats comptables du budget principal

Recettes de fonctionnement :	49 107 015,64 €
Dépenses de fonctionnement :	46 044 338,53 €
Résultat de fonctionnement :	3 062 677,11 €
Résultats antérieurs reportés :	1 872 299,34 €
Résultat de clôture 2023 :	4 934 976,45 €
Recettes d'investissement :	10 679 902,75 €
Dépenses d'investissement :	13 961 613,67 €
Résultat d'investissement :	-3 281 710,92 €
Résultats antérieurs reportés :	-3 069 417,33 €
Solde des restes à réaliser :	3 716 345,41 €
Besoin de financement 2023 :	-2 634 782,84 €
Résultat global après affectation :	2 300 193,61 €

+ 2,3 M€ en dépenses de fonctionnement

Soit + 5,9 % de dépenses réelles de fonctionnement.

. + 148 k€ de dépenses courantes (+ 3,9 %) dont :

- + 128 k€ d'études AMITER au quartier du Sablar et étude mobilité/déplacement ORT
- + 126 K€ de suivi OPAH-RU, PIG, plate-forme habitat
- + 79 k€ de réparations de véhicules de collecte des déchets
- + 63 K€ d'électricité
- + 26 K€ d'assurances
- + 16 K€ de frais de contentieux pour les occupations illicites
- + 15 k€ de communication Tour de France

. + 394 k€ de dépenses de personnel (+ 2,8%) dont 75 % imposés à la collectivité (augmentation du point d'indice 3,5 % en 2022 et de + 1,5 % en 2023, revalorisations catégorie C et B, augmentations du SMIC, relèvement de l'indice minimum de traitement, hausse de la GIPA...) et 25 % liés aux mesures de la collectivité (mouvements de personnel, GVT). A noter que 87 K€ d'augmentation des dépenses de personnel sont liés au service public de l'eau.

Les dépenses de fonctionnement

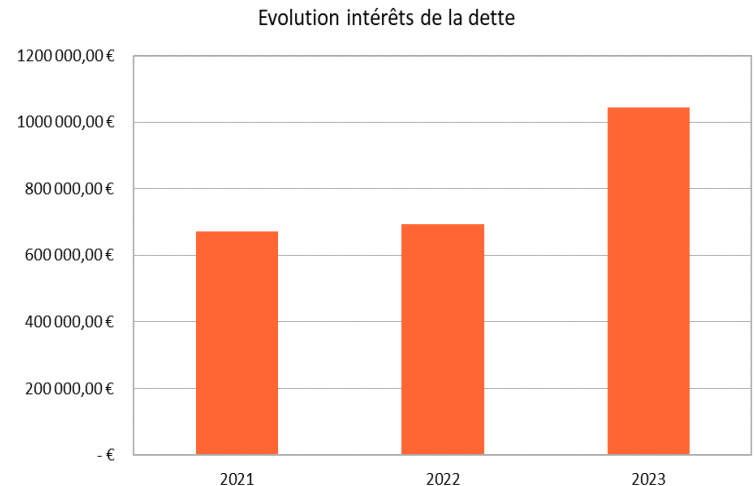
- **+ 1,2 M€ de participations versées (+10,6%)**
 - + 964 k€ de contribution au SITCOM
 - + 128 k€ pour le budget des eaux pluviales
 - + 25 K€ de subvention pour l'étape du Tour de France
 - + 23 K€ pour l'enseignement supérieur

- **+ 352 K€ d'intérêts de la dette (+50,9%)**

- **+ 267 K€ de reversement de la taxe de séjour** à l'OITT et au Département (recette équivalente) en lien avec la progression de l'activité thermique.

❖ Des dépenses en baisse :

- 192 K€ d'attribution de compensation suite aux transferts de compétences
- 71 K€ de carburants



+ 2,7 M€ de recettes de fonctionnement

+ **2 489 k€ de fiscalité directe** (+7,2 %) dont :

- + 661 K€ de fiscalité directe (Taxes foncières, CFE)
- + 645 K€ de TEOM
- + 535 K€ de compensation CVAE (suppression en 2023)
- + 271 K€ de taxe de séjour
- + 232 K€ de fraction TVA (compensation TH)
- + 118 K€ de rôles supplémentaires divers
- + 101 K€ de TASCOM

+ **225 K€** de hausse des **recettes des services** dont :

- + 189 K€ de refacturation au budgets du service public de l'eau
- + 41 K€ de redevance spéciale déchets

Les autres recettes en hausse :

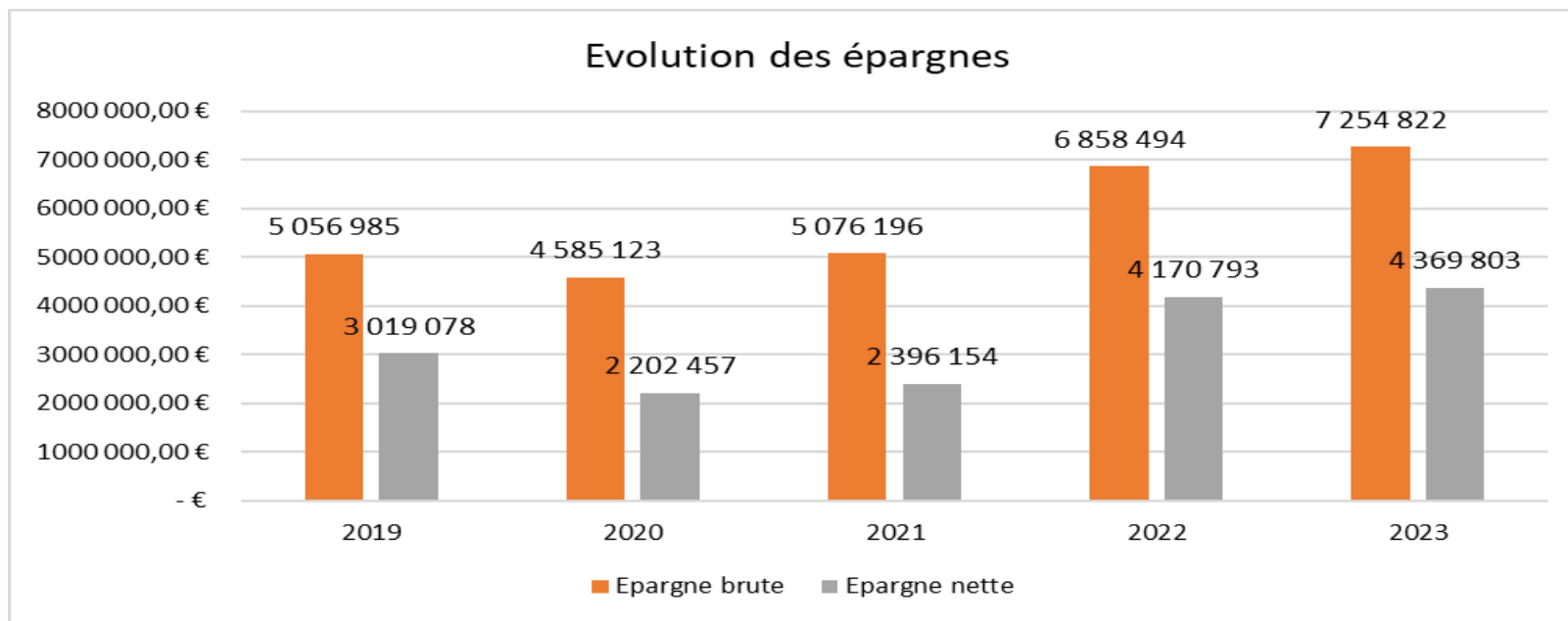
- + 59 K€ de progression des subventions et compensations de l'Etat
- + 37 K€ de recettes exceptionnelles (hors cessions d'immobilisations)

7,3 M€ d'autofinancement en 2023 (+0,4 M€)

L'autofinancement dégagé en 2023 progresse de 0,4 M€ à 7 255 K€ contre 6 858 K€ en 2022.

Ce montant d'autofinancement permet :

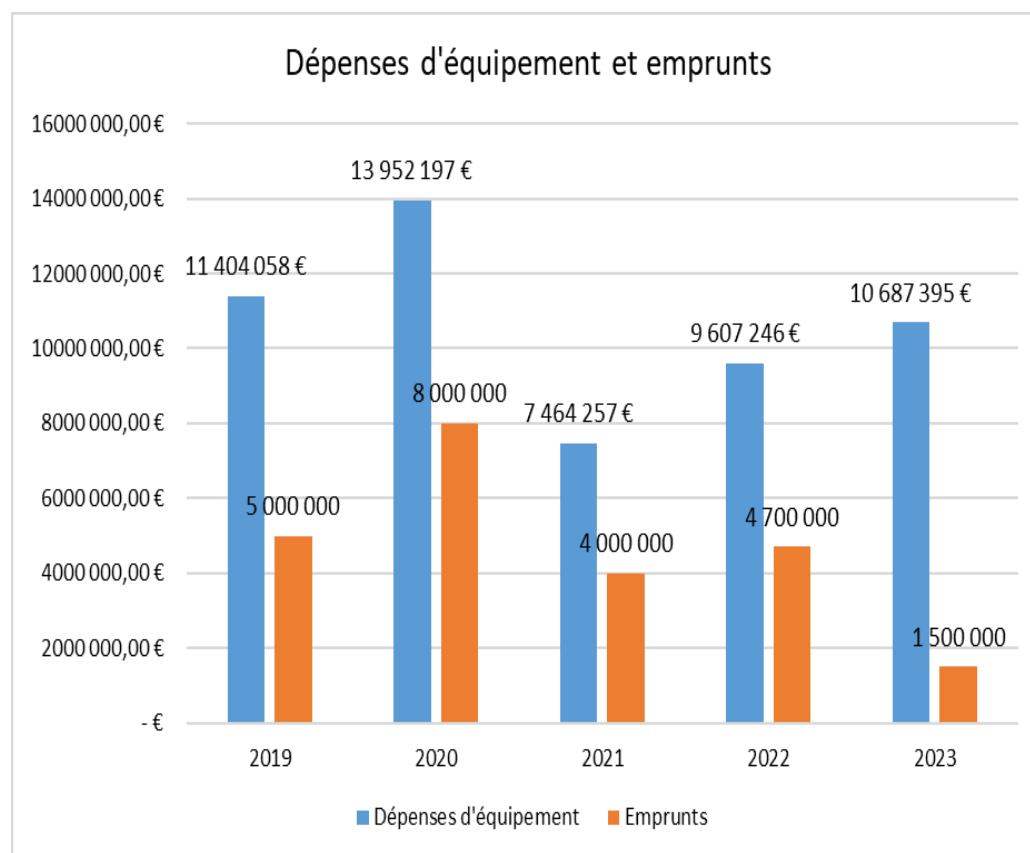
- de couvrir le remboursement en capital de la dette (2,9 M€)
- de dégager une **épargne nette positive de 4,4 M€** (4,2 M€ en 2022) permettant d'auto-financer une partie des dépenses d'investissement
- de **réduire la capacité de désendettement à 5,9 ans** contre 6,4 ans en 2022.



10,7 M€ d'investissement par le Grand Dax

+ 11 % en 2023 (+1,1 M€) d'investissement répartis comme suit :

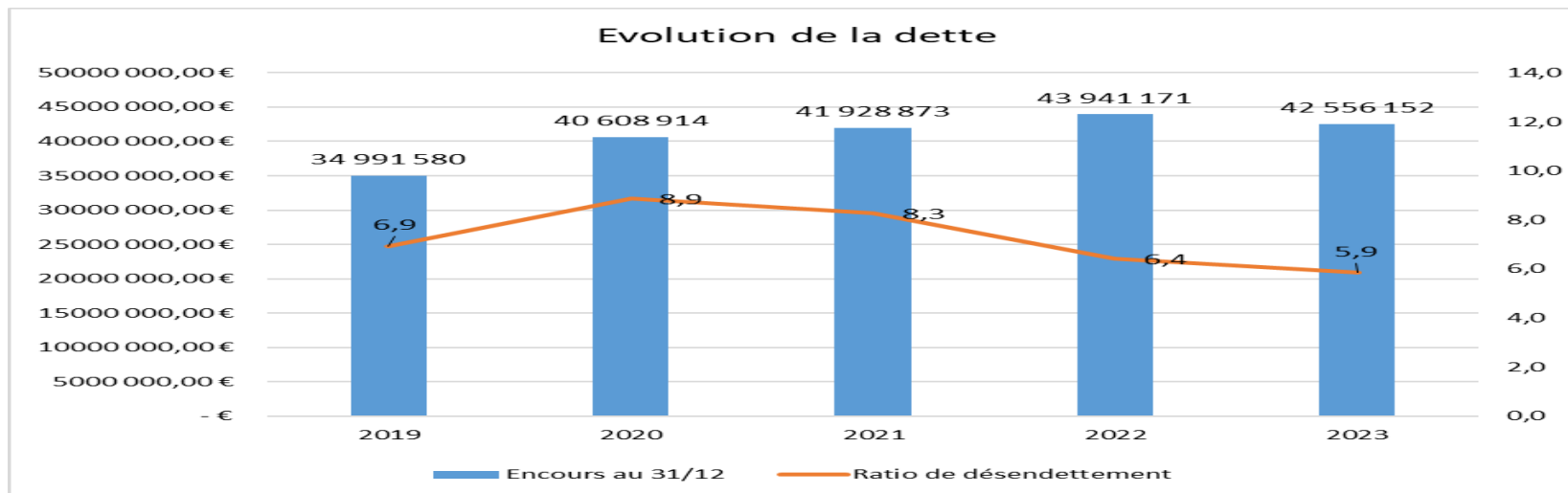
- Voirie : 4,4 M€
- Ordures ménagères : 3,4 M€
- GEMAPI : 1,6 M€
- Logement : 0,4 M€
- Aides aux entreprises : 0,2 M€
- Fonds de concours rénovation énergétique: 0,2 M€
- Gens du voyage : 0,1 M€
- Salle de spectacle polyvalente : 0,1 M€



10,7 M€ de recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées en 2023 :

- de 8,4 M€ **ressources propres** dont : FCTVA : 1,3 M€, Excédent de fonctionnement affecté : 2,2 M€, Amortissements : 4,9 M€
- de 1,5 M€ d'**emprunt** portant **l'encours de la dette du budget principal à 42,6 M€** contre 43,9 M€ en 2022 (2,9 M€ de remboursement de capital en 2023).



- de 0,8 M€ de **subventions** (centre aquatique, GEMAPI, déchets, salle de spectacle...)

Les budgets annexes

Le Budget annexe transport

- **6 M€ de dépenses de fonctionnement** (+0,8 M€) en raison de la prise de compétence transport scolaire et de l'évolution du réseau (couralin+, nouvelles dessertes...) en année pleine.
- **6,8 M€ des recettes de fonctionnement** (+0,6 M€) avec :
 - Des recettes de billettique : 536 K€ (dont bus feria 266 K€).
 - transport scolaire : 790 K€ (dont 702 K€ de la Région et 88 K€ du Département)
 - Versement mobilité : 5,3 M€ (+122 K€)
- **259 k€ de travaux** (aménagement PEM, quais de bus et signalétique)
- **Pas de subvention d'équilibre** du budget principal

Les budgets annexes

Le Budget annexe Pépinière d'entreprises

- Des charges de fonctionnement (1 M€) en baisse de 10 K€
- Des recettes de fonctionnement (1,2 M€) en baisse de 6 K€
- Une subvention d'équilibre du budget principal en hausse de 2 K€ (1 066 K€)

Le Budget annexe Hôtel d'entreprises

- Une subvention d'équilibre du budget principal de 13 K€ (+3 K€)

Le Budget annexe « ZAC » de la Gare

- Des charges de fonctionnement en hausse (+7 K€)
- Cession de foncier reportée sur 2024 (170 K€)
- **Un déficit restant à financer à hauteur de 2,6 M€** et un encours de la **dette** au 31/12/2023 **de 1,1 M€**

Les budgets annexes

Les budgets annexes des ZAE

- Des dépenses d'aménagement et d'entretien à hauteur de 128 k€ dont 46 k€ sur la ZAE de Téthieu.
- Des cessions à hauteur de 354 k€ contre 344 k€ en 2022. Les cessions concernent la ZAE de Téthieu.
- Des déficits cumulés à hauteur de 1,4 M€ à fin 2023.
- Clôture du budget « ZAE de Narrosse » avec un déficit de 60 K€ et du budget « ZAE de Saint-Vincent-de-Paul » avec un excédent de 14 K€ repris au budget principal 2024.

Les budgets annexes

Le budget annexe AQUAE

- Des dépenses de fonctionnement de 1,4 M€ en hausse de 81 K€ avec une hausse des coûts de l'énergie (+102 K€), mais inférieure au prévisionnel (-43 K€) grâce aux mesures de sobriété. Des économies ont par ailleurs été réalisées sur le nettoyage (-19 K€) et le personnel (-20 K€).
- Des recettes en hausse (hors subvention d'équilibre) s'élèvent à 439 K€ (+75 K€).
- La subvention d'équilibre du budget principal est finalement limitée à 949 K€ pour 2023 contre 940 K€ en 2022.

Les budgets annexes

Les budgets de l'eau potable et de l'assainissement

- Les communes de Narrosse, Oeyreluy et Tercis-les-Bains ont intégré le service public de l'eau du Grand Dax au 1^{er} janvier 2023.
- Un autofinancement brut de 2,7 M€ dont 1 M€ pour l'eau potable et 1,7 M€ pour l'assainissement, avec une évolution des tarifs de 1,73 %.
- Le remboursement en capital des emprunts (315 k€ pour l'assainissement et l'eau potable), auquel s'ajoute le remboursement des emprunts du SYDEC suite au transfert de compétence (203 K€), est couvert soit une épargne nette de 2,2 M€.
- Des dépenses d'équipement à hauteur de 2,7 M€, dont 0,9 M€ pour l'eau potable et 1,8 M€ pour l'assainissement, financées avec un emprunt de 0,6 M€ sur le budget eau potable.

Les budgets annexes

Le budget des eaux pluviales

- Des dépenses de fonctionnement de 288 K€ (+88 K€) dont 159 k€ de charges de personnel et 74 k€ d'entretien/réparation des réseaux (+50 K€) et 32 K€ d'électricité (+30 K€).
- Les recettes de fonctionnement sont essentiellement assurées par la subvention du budget principal issue des attributions de compensation des communes (616 K€)
- Des travaux à hauteur de 777 K€
- Les recettes d'investissement s'élèvent à 646 K€ (FCTVA, subventions, excédent de fonctionnement capitalisé...)
- Pas d'emprunt mobilisé en 2023.

Ce qu'il faut retenir en synthèse

Un autofinancement de **7,3 M€** au budget principal en hausse de 0,4 M€ avec une **capacité de désendettement à 5,9 ans** contre 6,4 ans en 2022.

14,5 millions d'euros d'investissements tous budgets confondus :

- Voirie : 4,4 M€
- Ordures ménagères : 3,4 M€
- Eau potable et assainissement : 2,7 M€
- GEMAPI : 1,6 M€
- Eaux pluviales : 0,8 M€
- Logement : 0,4 M€
- Aides aux entreprises : 0,2 M€
- Développement durable : 0,2 M€

Un recours à l'emprunt à hauteur de **2,1 M€** (dont 1,5 M€ au budget principal), soit une dette totale de 52,6 M€ (54,1 M€ fin 2022), dont 42,6 M€ au budget principal (contre 43,9 M€ fin 2022).

Synthèse chiffrée

Population INSEE 2023	58 986
Budgets consolidés Dépenses	94 377 393,27
<i>dont fonctionnement</i>	66 127 505,56
<i>dont investissement</i>	28 249 887,71
Budgets consolidés Recettes	93 208 554,24
<i>dont fonctionnement</i>	77 560 155,20
<i>dont investissement</i>	15 648 399,04
Épargne brute	11 641 218,99
<i>budget principal</i>	7 267 396,49
Épargne nette	7 716 598,71
<i>budget principal</i>	4 382 377,69
Dette au 31/12/2023 (hors emprunts relais)	52 591 060,75
<i>budget principal</i>	42 556 152,15
Capacité de désendettement au 31/12/2023	4,5 ans
<i>budget principal</i>	5,9 ans